

## Associé étranger (1759-1793)

François-Louis-Claude Marin est né à La Ciotat le 6 juin 1721, fils de Louis Marin, capitaine marinier, et d'Anne Reveste. Dans son *Histoire de La Ciotat*, Louis Marin rejette lui-même la thèse de l'origine de sa famille qui serait issue de nobles génois, les *Marini*, réfugiés en Provence dès le 14<sup>e</sup> siècle, même s'il en a adopté les armes, de plus timbrées d'une couronne de comte. Enfant de chœur en l'église paroissiale Notre-Dame de l'Assomption de La Ciotat et organiste, Louis Marin est destiné à l'Église et revêtu de l'habit ecclésiastique par Monseigneur Belsunce, évêque de Marseille, le 13 avril 1738. Ses capacités intellectuelles lui permettent alors de suivre des études de droit à Aix-en-Provence, de 1738 à 1742, puis, renonçant à la prêtrise, Louis Marin s'installe à Paris où il s'attache à la famille de Rosen en qualité de précepteur. Il est également gouverneur des fils du duc d'Olonne et des marquis de Crussol et de Surgères. Menant de front le préceptorat, les recherches de critique historique et littéraire et l'étude du droit, il se trouve avocat au parlement en 1748.

En 1752, Louis Marin est adjoint à Crébillon à la censure de la police et lui succède en 1762. En octobre 1763, il devient secrétaire général de la Librairie, à la place de Sartine. Il est embastillé quelques jours en 1763 pour avoir laissé passer quatre vers de Dorât peu respectueux de la majesté royale. Sa rigueur de censeur lui fait des ennemis, cependant, il est secrètement favorable aux philosophes. Il abandonne sa charge de censeur lorsque lui est confiée, le 1<sup>er</sup> septembre 1771, la direction de la *Gazette de France* qu'il rédige avec Collet de Messine jusqu'en septembre 1774. S'étant mêlé à la querelle judiciaire entre le conseiller Goëzman et Beaumarchais, il est ridiculisé par ce dernier dans ses divers *Mémoires* de 1773-1774, d'où il reçoit le surnom de *Qu'es aco. Se sentant outragé, Louis Marin quitte Paris et retourne vivre à La Ciotat où il achète en 1778* la charge de Lieutenant-général de l'Amirauté de La Ciotat à son ami Joseph Fabre. Il obtient en outre une charge d'inspecteur de la librairie en Provence.

Attaché aux lettres, Louis Marin qui a déjà publié une *Dissertation sur la fable* (1745) et une traduction de vers de la VI<sup>e</sup> églogue de Virgile (1748), dédie *L'Homme aimable* (1752) au marquis de Rosen. Mais son œuvre principale qui va le faire connaître est son *Histoire de Saladin* (1758) dédiée au comte de Saint-Florentin, garde des sceaux. Il attire l'attention de la Société royale de Nancy où le chevalier de Solignac propose, lors de la séance du 22 mai 1759, « M. Marin, auteur de l'histoire de Saladin, homme de lettres décidé et qui [est] fort connu de plusieurs membres de l'Académie ». Accepté comme associé étranger, il envoie son discours de réception qui est lu le 20 octobre, des observations générales sur l'histoire, chez les Grecs, les Romains, les Arabes, la méthode pour l'écrire :

« Une méthode admirable règle, dirige le développement de nos pensées, le développement des faits. L'on a seu enfin qu'il falloit bannir toutes les beautés déplacées, qu'il falloit que la narration marchât sans trop de lenteur, sans trop de rapidité, que les digressions tinsent au sujet principal, non à la vanité d'étaler du savoir, que les réflexions soient des événemens et fussent plutôt indiquées que développées, qu'on employât selon les circonstances les grâces, la noblesse, la force... ».

Dans une lettre à la princesse de Talmont, Louis Marin Propose la création d'un Bureau des consultations des pauvres permettant à ceux-ci de trouver l'assistance d'avocats pour défendre leurs causes, financé par la souscription publique. Il publie des œuvres philosophiques, des pièces de théâtre, des comédies et, en 1763, fait éditer les *Œuvres du philosophe bienfaisant*, Stanislas Leszczynski. Louis Marin est encore reçu membre de l'académie de Lyon (1767) et membre non résident de celle de Dijon (1769). Associé de l'Académie des Sciences, des Lettres et des Arts de Marseille depuis le 3 janvier 1759, il y donne un « Mémoire sur l'ancienne cité grecque de *Tauroentum* [Saint-Cyr-sur-Mer] lu à l'assemblée publique du 25 avril 1781, puis une *Histoire de la ville de La Ciotat* et il concourt

pour le prix de cette académie avec un « Mémoire sur les causes qui peuvent diminuer la profondeur du Port de Marseille, quels seroient les moyens d'en prévenir les effets et d'y remédier ». Il est enfin élu membre titulaire, au 14<sup>e</sup> fauteuil, le 20 août 1783.

Louis Marin qui porte les titres de lieutenant-général de l'Amirauté, de censeur royal dont le titre lui est conservé par le gouvernement de Louis XVI, d'inspecteur de la Librairie de Provence, perd toutes ses fonctions lorsqu'éclate la Révolution et retourne vivre à Paris. Ancien directeur du journal officiel, censeur royal, défenseur du parlement Maupeou, ami des aristocrates et ennemi de Beaumarchais, Louis Marin n'en devient pas moins un ami du conventionnel Jean-François Goupilleau avec lequel il entretient une correspondance du 26 août 1794 au 23 juillet 1796 (Voir Ricard, *op. cit.*). Malgré son âge, il reprend la censure et collabore au *Journal de Paris*. Il s'intéresse particulièrement au renouveau de l'art dramatique et on conserve de lui une lettre du 4 Fructidor an VII (21 août 1799) adressée aux administrateurs du Théâtre de la République et des Arts (Opéra de Paris). Il se lie alors d'amitié avec le compositeur Grétry qui règne sur l'Opéra-Comique et devient son beau-frère.

En effet, Louis Marin a épousé en 1773 Élisabeth Éloy-Durocher dont il a un fils Pierre qui se fait appeler Marin de Champcourt et se dit écuyer. Ce fils à la vie désordonnée, étourdi et dissipateur, est marié en 1788 à l'une des trois filles du musicien André Grétry, Angélique-Dorothée-Louise, dite Lucile (1772-1790). Alors âgée de seize ans, celle-ci connaît déjà la célébrité après avoir composé et fait jouer deux opéras, *Le Mariage d'Antonio* (1786) et *Toinette et Louis* (1787). Mais elle meurt deux années plus tard, en 1790, victime de la tuberculose et, aussi, des mauvais traitements de son mari.

Louis Marin meurt à Paris le 7 juillet 1809.



Louis Vigée (1715-1767)

**Portrait de Louis Marin**

Ville de La Ciotat, musée des Amis du vieux La Ciotat

Photo Frédéric Jourdan

Archives de l'Académie de Stanislas, procès-verbaux manuscrits, vol. III, f° 44, 63-71 ; Robert FABRE, « Marin », *Dictionnaire des journalistes (1600-1689)* (Publication électronique) ; E. PANIGOT, « Notices biographiques et bibliographiques des membres de l'Académie de Stanislas de 1750 à 1880 » (Mars 1883), Nancy, bibliothèque Stanislas, ms 960-962 (702), t. 1, f° 72 v° ; Antoine RICARD, *Une victime de Beaumarchais*, Paris, Plon, 1885.

### **Publications de Louis Marin**

- *Dissertation sur la Fable*, 1745.
- *Traduction libre en vers de la VI<sup>e</sup> églogue de Virgile*, Paris, Cailleau, 1748
- *L'Homme aimable*, dédié à M. le Marquis de Rosen, avec des réflexions et des pensées sur divers sujets, Paris, Prault, 1751. Également : Amsterdam, Leipzig, Arkstée et Merkus, 1752.
- *Ce qu'on a dit, ce qu'on a voulu dire. Lettre à madame Folio*, s.l., s.n, 1752.
- *Histoire de Saladin, sulthan d'Egypte et de Syrie* avec une Histoire abrégée de la Dynastie des Ayoubites fondée par Saladin, des Notes Critiques, Historiques, Géographiques & quelques Pièces Justificatives, Paris, Tilliard, 1758. Également : La Haye, 1758.
- *Lettre de M. Marin à Mme la P\*\*\* [princesse] de \*\*\* [Talmont] sur un projet intéressant pour l'humanité*, s.l., s.n., s.d. [Après 1759]
- *Lettre de l'homme civil à l'homme sauvage* [J.-J. Rousseau], Amsterdam, 1763.
- *Œuvres du philosophe bienfaisant* [Stanislas Leszczyński], Paris, 1763 (Éditeur scientifique)
- *Julie ou Le triomphe de l'amitié*, comédie en prose et en trois actes, La Haye, 1765.
- *Pièces de théâtre*, Paris, Duchesne, 1765. Comprend : *Julie ou le Triomphe de l'amitié*, *La Fleur d'Agathon*, *Frédéric ou l'Isle inconnue*, *L'Amante ingénue*, *L'Amant heureux par un mensonge*. Ouvrage dédié à « Messieurs de l'Académie française.
- *Œuvres dramatiques ou Diverses pièces de théâtre et de société*, avec des observations critiques et littéraires, Paris, Lacombe, 1767.
- *Mémoire sur l'ancienne ville de Tauroentum. Histoire de la ville de la Ciotat. Mémoire sur le port de Marseille*, Avignon, Paris, Leclerc aîné, et Marseille, J. Mossy, 1782.
- *Notice sur la vie et les ouvrages de Pontus de Thiard, seigneur de Bissi*, s.l., 1786.
- *L'Ami comme il y en a peu*, comédie en prose et en trois actes, Bruxelles, Paris, 1786.



### **Ex-Libris de Louis Marin**

Association française pour la connaissance de l'ex-libris